



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE THERMALES

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Les Conditions de Vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

1. Conditions de Réservation :

1. Pour toute réservation, l'Hôtel demandera ou prélèvera 25% du montant total du séjour à titre d'arrhes.
2. Pour toute réservation durant une période promotionnelle ou bénéficiant d'un tarif remisé, l'hôtel se réserve le droit de demander ou de prélever la totalité du séjour.
3. Pour toute réservation, l'hôtel sera susceptible de vous demander un Numéro de Carte Bancaire avec la date de validité et les 3 derniers chiffres présents au dos. La communication de ces éléments pourra être utilisée pour le prélèvement des arrhes ou pour le règlement partiel ou total du séjour.

2. Conditions d'Annulation :

En cas d'annulation totale ou partielle, l'Hôtel se réserve le droit de conserver les sommes perçues à titre d'indemnisation.

1. En cas d'annulation d'une réservation promotionnelle ou bénéficiant d'un tarif remisé, l'Hôtel se réserve le droit de conserver le montant total du séjour.
2. En cas d'annulation avant la date d'arrivée, l'Hôtel conservera les arrhes versées lors de la réservation.
3. Tout séjour interrompu reste dû dans sa totalité, son paiement est exigible le jour du départ et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
4. Pour toute annulation, l'hôtel sera susceptible d'utiliser les éléments de votre carte bancaire, demandés lors de la réservation, pour faire l'encaissement correspondant.

3. Conditions d'acceptation :

Toute réservation confirmée par versement des arrhes ou du montant total du séjour implique que vous acceptez et validez la totalité des **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE THERMALES**